

Article original

Les femmes « étrangères » dans les matrilignages Odzukru : stratégies de survie et de pérennisation de la pratique

ESSOH NOME Rose De Lima

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

E-mail : essohlima@yahoo.fr

Article soumis le 23/05/2020, accepté le 17/12/2020 et publié le 31/12/2020

Résumé : En Afrique, de nombreux matrilignages étaient animés du désir constant d'avoir des descendants nombreux. Cette "hantise" du nombre d'enfants se fonde sur la peur de voir disparaître des matriclans. Pour remédier à cela, les matriclans odzukru n'hésitaient pas à rechercher de nouvelles reproductrices dans les régions voisines pour parer à une absence de reproductrices de souche pure. Le recours à cette catégorie de femmes d'origine étrangère pour assurer la survie du matrilignage était essentiel dans la société odzukru à filiation matrilineaire dans laquelle la femme féconde joue un rôle sans précédent. Cette stratégie pour faire barrage au processus d'extinction de certains matrilignages a suscité la présence massive de femmes étrangères dans le pays odzukru. Cet article vise à analyser les dynamiques internes qui ont participé à redéfinir les modèles de reproductrices avec l'arrivée de nouveaux agents de reproduction, de même que les procédés mis en œuvre pour garantir l'existence des matrilignages qui apparemment était mis en danger.

Mots clés : Odzukru, Femme, Matrilignage, Etrangère, Reproductrice, Stratégie de survie.

Abstract: In Africa, many matrilineages were driven by the constant desire to have numerous descendants. This "haunting" of the number of children is based on the fear of seeing matriclans disappear. To remedy this, the odzukru matriclans were not reluctant to search for new breeders in neighboring regions to counter an absence of pure breeders. The recourse to this category of women of foreign origin to ensure the survival of the matrilineage was essential in the odzukru society with matrilineal descent in which the fertile woman plays an unprecedented role. This strategy to block the process of extinction of certain matrilineations has led to the massive presence of foreign women in Odzukru country. This article aims to analyze the internal

dynamics that participated in redefining the reproductive models with the arrival of new reproductive agents, as well as the processes implemented to guarantee the existence of the matrilineations which apparently was endangered.

Keywords: *Odzukru, Woman, Matrilineage, Foreign, Reproductive, Survival strategy.*

Introduction

Localisés au Sud de la Côte d'Ivoire, les Odzukru ont adopté un système de filiation bilinéaire. Ce mode de filiation parentale est le reflet de la diversité de leurs origines et des différentes mutations connues par ce peuple. Au substrat du peuplement odzukru d'origine kru s'est greffé les populations d'origine akan. Ces nouveaux arrivants sont majoritairement de filiation matrilineaire contrairement à leurs hôtes Kru qui sont patrilinéaires. La cohabitation de ces deux peuples différents a occasionné l'existence conjointe de ces deux filiations.

Toutefois, du fait de son rôle économique important, le système matrilineaire devient dans tout le Lodzukru, le mode de filiation prééminent¹. Ainsi, de nombreux matrilignages se constituent et deviennent des espaces de naissance, de manifestation et d'exercice de la solidarité ciment entre des descendants d'une ancêtre commune. Cette solidarité qui constitue l'élément unificateur par excellence de tout matrilignage, repose sur l'acquisition et l'accumulation de biens. Or, ces conditions nécessitent une main d'œuvre disponible et importante, d'où la nécessité pour tout chef de segment de matrilignage de posséder un nombre impressionnant de membres. C'est là que les femmes rentrent en scène pour jouer pleinement leur rôle de procréatrice naturelle car elles ont la double responsabilité de fonder et d'assurer la pérennité des matrilignages. Malheureusement, il arrive que des dysfonctionnements biologiques et bien d'autres raisons freinent ou entravent ces fonctions sociales. Pour y remédier de nombreux

¹ En pays odzukru, les palmeraies qui constituaient les sources de richesses des populations étaient détenues par les matrilignages qui s'en sont servies pour asseoir leur puissance financière. Le fait d'être les principales détentrices des sources de richesses font de ces entités sociales des pôles économiques importants.

matrilineages ont fait le choix de recourir à d'autres nouveaux agents reproducteurs. Comment les femmes étrangères ont été pour de nombreux matrilineages du pays odzokru des remparts contre leur extinction totale ? La présence de ces nouveaux agents reproducteurs qui modifient le paysage féminin lignager odzokru a-t-elle été bénéfique pour tous les lignages qui se sont servis de cette stratégie ? Comment s'est opéré le processus d'intégration de ces femmes venues d'ailleurs et de leurs descendants dans les matrilineages d'accueil ?

Notre approche méthodologique a consisté à l'analyse, à la confrontation et à la critique des sources orales collectées lors de nos enquêtes sur le terrain principalement en pays odzokru. Les sources orales constituent les sources de premières mains en référence à l'histoire des lignages. Elle s'est enrichie également par la recherche documentaire sur diverses questions permettant d'éclairer la question centrale. Cette démarche nous a permis de dégager des informations utiles afin de répondre à la préoccupation centrale de notre étude.

Notre propos s'articulera en premier autour des origines de ces « porteuses de vie et d'espoir ». Nous examinerons ensuite les procédés et les mécanismes d'acquisition et pour terminer les transformations lignagères liées à leur présence en pays odzokru.

1. Les nouvelles reproductrices : origines géographiques et socio-culturelles

Ces femmes que nous avons convenues de nommer les nouvelles reproductrices² des matrilineages odzokru viennent de diverses aires géographiques, ethniques et socio-culturelles. Leurs lieux de provenance présentent des disparités les uns vis-à-vis des autres mais également avec le lieu d'accueil. A bien d'égards ces disparités

² Nous avons fait ce choix pour marquer la différence entre les femmes de souche pure qui naturellement avait pour rôle d'agrandir leur matrilineage par les accouchements et les nouvelles venues. En effet, plus la femme procréée et plus le matrilineage à des chances de se pérenniser, moins elles enfantent et plus le matrilineage risque de disparaître et recourt à des reproductrices étrangères.

ont été des facteurs déterminants dans le choix de certains chefs de matrilineage.

1.2. Les espaces géographiques de provenance

Délimité d'Est en Ouest par le fleuve Agneby et le Bandama, au Sud par la lagune Ebrié, au Nord par une série de forêts classées (H. F. Memel, 1980 :24), le pays Odzokru bénéficie d'une situation géographique considérable qui assure sa communication avec de nombreux autres espaces géographiques avec lesquels il entretient des relations multiformes et séculaires. Ainsi, les Odzokru entretiennent des relations régulières avec le pays alladian et ahizi, leurs voisins méridionaux, le pays tchaman, m'bato et akyé, leurs voisins orientaux, le pays avikam, leurs voisins occidentaux et le pays abidji et abè leurs voisins septentrionaux et au-delà avec les Baoulé situés au centre de la Côte d'Ivoire et les Dida dans Centre ouest et l'Ouest du même pays. Ces espaces géographiques constituent les espaces les plus représentatifs si nous tenons compte des formes et de l'ampleur des relations qui unissaient ces différentes entités spatiales. Dans leur quête de reproductrices en vue d'assurer la survie et l'équilibre social de certains matrilineages, les Odzokru s'adressent prioritairement à leurs voisins immédiats avant d'étendre leurs actions vers des zones plus reculées. Diverses raisons soutiennent le choix de ces aires géographiques. De toutes les raisons, nous avons priorisé une qui à notre avis constitue les fondements de ce choix. Nous pouvons affirmer sans ambages que la proximité des espaces qui interagissent, participe en toute évidence à matérialiser les choix. Pour élucider nos propos rappelons la nature des relations entre les Odzokru et le pays tchama. En effet, le pays tchaman et le pays odzokru sont deux espaces qui s'imbriquent géographiquement et culturellement au point où les frontières semblent inexistantes. Malgré les différents conflits qui ont émaillé leur cohabitation, les Odzokru et les Tchaman principalement les Songon ont entretenu des rapports réguliers et multiformes (E.J-M. Latte, 2018 :118). Les Odzokru n'hésitent pas à désigner le pays tchaman comme la source de nombreux rites culturels qui sont devenus indispensables pour l'équilibre social et

politique de leur société globale. Cette proximité territoriale et ce lien culturel ancien qui unissent ces deux peuples devaient sans hésitation guider les choix des responsables des matrilignages concernés vers les femmes tchaman. La combinaison de ces deux facteurs place le pays tchaman au rang de pourvoyeur naturel du pays odzukru en procréatrices.

Les Odzuru pouvaient s'en procurer sans véritables difficultés mais malheureusement, leurs sollicitations étaient limitées. Selon les traditions orales³, les femmes tchaman n'avaient pas une bonne réputation morale. En effet, il leur était reproché d'être des femmes aux caractères trempés, insoumises et dépourvues de générosité. Le regard négatif de la société à l'égard de ces femmes justifie toute la réticence manifestée par les chefs de matrilignage à recourir au pays tchaman pour faire face à la disparition de leurs matrilignages. Cette hypothèse à elle seule à notre avis ne saurait justifier pleinement cette attitude. Des raisons pourraient être recherchées dans la structuration et le fonctionnement de la société tchaman. Rappelons que comme les Odzukru, les Tchaman sont organisés en classes d'âge avec un système de filiation matrilineaire qui requiert de la femme un rôle particulier. Consciente de ce rôle la femme tchaman rompt difficilement son lien avec sa société d'origine. Ce maintien des liens avec sa société influence forcément son degré d'implication dans son nouveau groupe. Cela met en mal tous les efforts fournis par les responsables lignagers.

En dehors du pays tchaman, les Odzukru se sont adressés à un autre espace géographique celui des Alladian et des Ahizi. Ces deux espaces sont rentrés en contact depuis l'époque précoloniale. Situés sur la langue de sable séparant la lagune ébrié et l'océan atlantique, les Alladian entrent très tôt en relation commerciale avec les Anglais qui dès le XVI^e pratiquaient la côte ivoirienne (J.N. Loucou 2012 :18).

³ Entretien réalisé auprès de Koukragne Samuel, bijoutier, 81 ans, à Dibrim, le 17-03-03.

Introduits précocement dans le commerce international de l'époque, les Alladian profitent pour se construire une réputation de commerçants intrépides. Cette réputation, ils la préservent et en usent pleinement au XIX^e siècle, époque de la floraison du commerce de l'huile de palme. En effet, ils deviennent les courtiers et des intermédiaires indispensables dans ce nouveau commerce. C'est à cette période également que s'intensifient et se consolident les relations commerciales entre le pays alladian et les Odzukru, principaux producteurs de l'huile de palme. Ces relations commerciales participent à la naissance de nouveaux rapports sociaux entre ces deux espaces. En effet, le fait de contracter des alliances matrimoniales avec des femmes alladian a constitué pendant longtemps un signe visible d'enrichissement et d'opulence des traitants odzukru. Tous ceux qui se sont enrichis par le commerce de l'huile de palme ont choisi des épouses alladian. Se sont-ils laissés guidés par un simple effet de mode ou par toute autre raison. Toutefois nous pouvons supposer qu'au-delà d'un simple effet de mode, ces pratiques matrimoniales pourraient avoir des motivations plus profondes. Nous estimons que des facteurs de beauté physique, de travail, de fécondité et la « mise en gage » auraient pu influencer le choix des Odzukru. Cependant, cela reste des hypothèses qu'il convient d'élucider dans nos recherches ultérieures. En définitive, dans cet élan général porté sur les femmes Alladian, nous pouvons inclure les sollicitations des matrilignages adressées à cet espace.

Dans leur quête de procréatrices, les Odzukru s'orientent également vers le pays dida que la tradition orale⁴ et certains auteurs comme H.F. Memel (1980 :68) présentent comme le foyer originel des Oburu, substrat du peuplement odzukru. Les Oburu anciens, rameau primitif des Odzukru seraient partis du pays kru vers son habitat actuel. Ce lien parental ancestral s'est avéré ininterrompu quand il s'est agi de résoudre un problème sociétal. Les Odzukru sont arrivés à reconstituer des liens d'appartenance à un espace commun

⁴ Entretien réalisé auprès de Ambroise Essoh Meless, planteur, 81 ans, à Dibrim, le 21-08-03.

théoriquement interrompus et accepter de faire le chemin inverse de leur migration dans le but de redonner une seconde vie à leurs matrilignages. Cette entreprise est très souvent pilotée par le chef de lignage qui est le garant de son équilibre global.

Les pays abidji et abbey ont été également passés au peigne fin par les membres chargés de l'opération de pérennisation de leurs matrilignages. Les Odzukru, en ce qui concernent le pays abbey, ont vite désenchanté car de nombreuses femmes acquises à prix d'or se sont révélées improductives car incapables de procréer. L'espoir était donc porté sur le pays abidji qui répondit favorablement aux demandes odzuku. Ils ont trouvé dans ce pays un réservoir de nouvelles reproductrices. Ce pays abidji est devenu la zone de ravitaillement de prédiction des Odzukru. La notoriété de cet espace se renforce avec le taux exceptionnel de fécondité de ces femmes. Le taux de fécondité était en moyenne de 7 voire de 10 enfants par femme abidji, très au-dessus de la moyenne par femme odzuku⁵ qui atteignait rarement la moyenne de 4 enfants. Cette situation fait d'elles des sortes de « privilégiées » dans une société en lutte pour sa survie⁶. Ainsi, de nombreux segments de matrilignages ont bénéficié de cette présence féminine abidji pour se renforcer démographiquement, socialement et économiquement. Il n'est pas rare également de voir des segments dépendre financièrement des descendants de femme abidji. Cette « hégémonie » féminine abidji atteint son apogée par la création de matrilignage autonome en pays odzuku. Nos enquêtes nous ont permis de découvrir l'existence de matrilignages fondés par des procréatrices venues du pays Abidji. Il s'agit des matrilignages *Adjebi laël* de Bobor et *Etchéi laël* de Bon. Selon notre informateur⁷, leur ancêtre Adjebi serait une esclave venue du pays abidji. Elle

⁵ Entretien réalisé auprès de Marie Manou, sans emploi, 88ans, à Dibrim, le 22-04-2002.

⁶ Selon plusieurs informateurs, la ruée sur les femmes Abidji s'explique en partie par leur capacité de procréation assez remarquable. L'acquisition d'une femme abidji garantissait systématiquement la pérennisation du matrilignage acquéreur.

⁷ Entretien réalisé auprès de Antoine N'Soh Lath, retraité, 79 ans, à Bobor, le 24-01-09.

aurait réussi à se détacher de son segment d'adoption pour créer le sien par sa capacité de reproduction et celle de ses descendants. Même si la tradition reste incomplète sur un ensemble d'éléments notamment le nom du village de départ de l'ancêtre, de son matrilignage d'accueil et de son acquéreur, elle nous permet néanmoins de mesurer l'ampleur de la présence féminine abidji dans le pays odzukru. Le pays abidji avec ses femmes vient en première position dans le classement des espaces géographiques sollicités dans cette autre forme de politique de « repeuplement ». Recourir à ces nouvelles reproductrices dans des espaces autres que les leurs constituaient pour les Odzukru un antidote contre la hantise de l'extinction définitive de leur matrilignage. L'acquisition de nouvelles reproductrices suppose la disponibilité de main d'œuvre, qui signifie accumulation de richesse, et acquisition de pouvoir. Cette réalité a été le leitmotiv dans le choix des espaces sociaux de leurs nouvelles reproductrices.

1.3. L'organisation socio-culturelle des aires de provenance des nouvelles reproductrices

Les espaces géographiques décrits ci-dessus, nous donne d'observer deux types de filiations parentales à savoir la patrilinéarité et la matrilinearité. Les femmes alladian, avikam, ahizi, et ebré appartiennent à un système matrilineaire au même titre que les Odzukru. Contrairement, aux Abidji, Dida et Abbey qui évoluent dans une filiation patrilinéaire. Ces modes de filiation ont été considérablement déterminants dans cette entreprise de « repeuplement » des matrilignages. Ils conditionnent également les degrés des sollicitations qui n'avaient pas les mêmes ampleurs, elles différaient d'une entité sociale à une autre. Les odzukru s'adressaient prioritairement aux sociétés patrilinéaires. En effet, dans ces sociétés, la filiation se fait en ligne masculine et non en ligne utérine comme observée chez les Odzukru. Ici l'enfant appartient à son père dès sa naissance et de facto au patrilignage de ce dernier. Les différences entre ces deux systèmes de parenté apparaissent plus nettement dans leur fonctionnement. Cela déduit également la différenciation des exigences liées à une quelconque

appartenance à l'un ou l'autre groupe social. Ils jugent ces modes de filiation plus flexibles, plus fluide et facilement maîtrisables. En privilégiant les reproductrices provenant des sociétés patrilineaires, les Odzukru enclenchaient un mécanisme d'adoption et d'intégration systématique. La femme qui est ramenée, sans toute autre forme de cérémonie, intègre le matrilineage de son acquéreur. Son intégration inclut celle de toute sa progéniture. Le fait de s'être substitué au père de la nouvelle acquise en se fondant sur le système de filiation pratiqué dans son espace d'origine, offre à celle-ci l'accès immédiat au matrilineage de son acquéreur. Elles deviennent automatiquement des filles du matrilineage de leur père adoptif. Aux enfants de ces filles adoptives s'appliquent les règles de filiation en vigueur dans la société odzukru. Ils bénéficient du mode de filiation par naissance.

Cette capacité avec laquelle les matrilineages arrivent à intégrer leurs nouvelles reproductrices issues des sociétés patrilineaires n'a pas été la même quand il s'est agi des femmes originaires des sociétés matrilineaires. Dans ce cas de figure, le processus s'avère plus complexe, car son introduction et celle de sa future progéniture nécessitent préalablement que celle-ci soit l'épouse d'un homme, un membre du matrilineage. C'est seulement quand ce lien est établi que l'on peut maintenir la procréatrice et sa progéniture dans le matrilineage. Comme nous l'avons évoqué plus haut, la complexité réside dans le fait que contrairement aux femmes provenant des sociétés patrilineaires pour celles issues des entités matrilineaires, le demandeur devait créer les conditions de sa citoyenneté et la lui conférer. Et pour y accéder, il fallait nécessairement procéder à un mariage. Les femmes étrangères dotées ont le statut de femme odzukru de souche et leurs enfants appartiennent de fait à leur matrilineage qui est celui de leur époux.

Dans cette quête de survie, les matrilineages odzukru se devaient d'être inventifs pour éviter tout obstacle. L'énormité de l'enjeu a nécessité la mise en œuvre de mécanismes capables de contourner les barrières sociales émises par certaines sociétés sollicitées. Cette capacité de repenser les mécanismes existant au sein de la société

et les adapter pour faire face aux problèmes auxquels celle-ci se trouve confrontée, n'est pas l'apanage des sociétés dites modernes. En fait, toute société est capable de développer des formes d'intelligence lui permettant de répondre favorablement à une situation spécifique qui se pose à elle. Cette méthode mise en œuvre par les Odzokru pour éviter la disparition définitive de certains matriclans pourrait être assimilée à la politique d'immigration mise en place par certains Etats modernes pour répondre au vieillissement de leur population ces dernières décades. Même si ces deux actions se sont déroulées à des périodes différentes et sont encore en cours dans des espaces géographiques diamétralement opposés, on ne saurait nier les similitudes de leurs objectifs. Il s'agit de maintenir l'équilibre démographique, social, économique et même politique de sa propre société en s'appuyant sur les membres d'une autre société. La délicatesse de la pratique requiert des conditions d'acquisition.

2. Les méthodes d'acquisition des nouvelles procréatrices

L'achat et les alliances matrimoniales constituent les deux méthodes utilisées par les Odzokru pour acquérir les reproductrices. Le déploiement de celles-ci est fonction de la société sollicitée.

2.1. L'acquisition par achat

Selon le lexique juridique, l'achat est l'opération juridique civile et commerciale qui aboutit à l'acquisition par l'acheteur, de la propriété d'un bien ou d'un droit contre remise par ce dernier, au vendeur d'un prix consistant en valeurs généralement exprimées en unités mais éventuellement, en titre, ou en service. Cette définition juridique de l'achat rejoint celle proposée par les économistes. Ils désignent l'achat comme un acte économique entre un acheteur (le client) et un vendeur (le fournisseur) qui consiste à acquérir un service, un produit ou un bien, moyennant une contrepartie souvent financière. Ces deux approches définitionnelles décrivent parfaitement la pratique en vigueur en pays odzokru. En effet, dans ce schéma, ce sont les chefs de lignages qui mènent l'action au nom de la collectivité. Cette situation est perceptible dans ces exemples ci-après qui mettent en exergue l'histoire de deux matrilignages en

voie d'extinction provoquée par l'absence de reproductrices et qui ont eu leur survie grâce à l'achat d'esclave. Nos exemples nous viennent des matrilignage *Dongba laël* et *Ottobro laël*⁸.

Le premier exemple est un fragment de l'histoire des *Dongba laël*.

Les frères Lasmbro (ou Adiman), Lasm Mel (ou Abonu) et Lasm Niagn (ou Djedj) n'ont que deux sœurs : Lasm et Esmni. Or Esmni donne naissance à un garçon, Lo Kpeli, et Lsm à une fille, Aïpka, qui devient plus tard mère de quatre filles : Botto Nice, Botto Yedm, Botto Yebli Botto Yu, d'un garçon, Botto Yedo. Parmi ces quatre filles, deux se révèlent stériles, Nice et yedm. Quant aux deux autres, Yebli et Yu, elles enfantent des garçons, Akpem Agnéro pour la première et Ketéku pour la seconde ; l'unique fille issue de Yebli, Akpême Agnim, n'a pas d'enfant. Donc à la troisième génération, le lignage aboutit à sa fermeture. C'est pour y remédier que Abonu a acheté parmi cinq autres l'unique esclave de sexe féminin.

Le second récit celui des *ottobro laël* est similaire au premier.

Au XIX^e siècle, dans le matrilignage des *Ottobro laël*, les enfants de Yedju sont au nombre de cinq : filles, Akpro Bwai et Akpro Nome et trois garçons, Akpro Nomel, Besséi et Adjra. Or, les deux sœurs portent un mal incurable : la stérilité ; le lignage est condamné à mort. C'est face à cette infortune que surviennent les initiatives bénéfiques d'Akpro Nomel et d'Akpro Bwai. Le premier achète deux esclaves de sexe féminin et la seconde pour sa part acquiert une troisième.

Ces deux illustrations sus rapportées montrent bien les situations de fragilité dans lesquelles se sont retrouvés certains matrilignages du pays odzukru. Fragilité liée à la stérilité des procréatrices de souche ou de leur incapacité à procréer des enfants de sexe féminin. Elles mettent également en évidence les formes d'actions déployées par les matrilignages concernées pour apporter des solutions durables au problème.

⁸ Ces deux exemples sont extraits de l'ouvrage de F.H. Memel, 2007, *L'esclavage dans les sociétés lignagères de la forêt ivoirienne*, Paris, IRD, 1010 p., p. 304

Mandatés par la collectivité, les responsables de matrilineages effectuent le déplacement vers les espaces concernés à savoir les sociétés patrilineaires. Ici l'acquéreur c'est tout le matrilineage représenté par son chef, le vendeur s'assimile à la famille, au lignage ou même à tout le village. Pour finir le produit sur lequel s'exerce l'acte d'achat pour en faire la propriété du matrilineage, l'acquéreur principal est la femme. A quel prix était cédé ces produits ? Sur cette question les informations sont imprécises ou souvent inexistantes. Les traditions rattachent toujours les prix des femmes au pouvoir économique du matrilineage⁹. Elles prennent des raccourcis en affirmant simplement que ces femmes procréatrices étaient hors de prix. Ces informations bien qu'imprécises nous permettent de mesurer l'importance du rôle social de la femme particulièrement sa fonction de procréation. Les travaux de (E.J-M. Latte, 2007 :234), permettent d'estimer le coût des femmes entre 800 et 1200 manilles au XIXe siècle. Ces prix semblent vraisemblables si l'on se réfère à la situation économique favorable que connaît le pays odzukru, l'une des principales productrices de l'huile de palme, produit qui a alimenté le commerce précolonial et colonial de toute cette partie sud de la Côte d'Ivoire.

Au cœur de cet important commerce de l'huile de palme, le pays odzukru connaît un enrichissement sans précédent. Des matrilineages arrivent à s'insérer dans ce commerce et à se construire une assise financière. L'argent mobilisé a servi au financement de cette entreprise.

Aussi, toutes les traditions orales s'accordent-elles sur le fait que certains matrilineages, à une période de leur histoire, ont eu recours aux femmes étrangères pour résoudre un problème ponctuel qui se posait. Elles parviennent aisément à situer les zones de départ de ces femmes. Babes (Bécedi, Sikensi) ou Dida bagn (Divo, Lakota),

⁹ A priori, ces informations ne semblent pas nous fournir les données souhaitées. Mais elles sont intéressantes à plus d'un titre car elles nous permettent de comprendre l'importance que les Odzukru accordent à l'accumulation et à l'acquisition des grands biens et qu'on pourrait sans grand risque de se tromper établir un lien entre ce désir d'acquisition et la recherche de procréatrices.

Egue bagn (Agboville)¹⁰ sont régulièrement indiqués comme espaces géographiques de ces femmes et leur existence est attestée.

L'achat dans ce cadre est de nature collective. Il est une action concertée de tous les membres du matrilineage qui s'embarquent dans l'aventure. Bien qu'étant le gardien de la solidarité et de l'unité lignagère, le chef de lignage ne peut unilatéralement décider tout seul d'un projet d'une telle envergure. Cette concertation préalable devait d'abord crédibiliser le projet, ensuite le faire accepter de tous, et enfin le rendre englobant¹¹. Tous les membres sont porteurs du projet et par conséquent participent à sa pleine réalisation (M.E. Manso, 1983 :88). Même si les entreprises collectives sont les plus nombreuses, il a cependant existé des actions individuelles. Ainsi, il est arrivé que des membres de certains segments de lignages ayant constaté l'indisponibilité de reproductrices de souches en leur sein, aient pris des initiatives internes pour contourner la difficulté.

L'histoire de ce chef de segment semble très illustrative. Akpa, le responsable d'un sous segment du matrilineage Badi laël, suite à la mort prématurée de quelques-unes de ses sœurs, et ayant constaté des problèmes d'infécondité parmi celles en vie, décida de son propre chef l'achat de deux nouvelles reproductrices. Il se rendit alors en pays abidji pour mettre à exécution son projet. Il en revint après avoir acheté deux jeunes filles. Celles-ci sont intégrées dans le sous segment de leur acheteur et arrivent à maintenir le sous segment. Toutefois ces entreprises restent des cas isolés et ne constituent qu'une infime partie de tous les actes d'achats de reproductrices exécutés. En plus de l'acquisition des reproductrices par achat, les Odzukru développent une autre méthode pour

¹⁰ Entretien réalisé auprès de Martine Ayou Dibi, ménagère, 63 ans, à Bobor, le 24-01-09.

¹¹ La collectivisation et la mise en commun des biens dans une sorte de caisse commune constituent les bases du fonctionnement des matrilineages. Le chef de lignage, personnage central doit faire respecter l'équité entre les membres en prenant en compte tous les points de vue nécessaires au bon fonctionnement du matrilineage.

répondre aux sollicitations de leur société, pour répondre à leurs difficultés du moment.

2.1. Les alliances matrimoniales

Dans leur quête de reproductrices, les Odzukru adoptent également la politique des alliances matrimoniales. Pour mettre à exécution cette politique ils s'adressent généralement aux sociétés patrilinéaires mais également dans une moindre mesure aux sociétés matrilineaires. Ces alliances matrimoniales s'avèrent être des actions hautement stratégiques. Elles favorisent le maintien des reproductrices dans leur matrilineage d'adoption, stimulent la croissance démographique et économique du matrilineage. Ces différentes fonctions des alliances matrimoniales sont explicitées par S. Coulibaly (1978 :133) en ces termes :

Les régimes matrimoniaux pratiqués permettent en général une augmentation appréciable et durable de la force de travail. A ce titre, on peut dire que plus qu'une union entre deux individus, le mariage visait surtout à recruter de la main-d'œuvre alors indispensable dans une société où l'économie de subsistance permet une autarcie presque totale des collectivités.

En effet, les femmes étrangères dotées ont un double statut, elles sont à la fois des sœurs et des épouses. Considérées comme des sœurs de leurs époux, elles sont intégrées à leur matrilineage devenant ainsi membre au même titre que les autres membres de souche pure. Les enfants issus de ces mariages sont intégrés au matrilineage de leurs pères comme leurs mères, et ont un double statut, celui de fils et de neveu. Ils jouissent d'une double filiation au sein du même matrilineage.

Selon les règles sociales en vigueur, l'enfant appartient au matrilineage de sa mère. Dans cette configuration sociale, l'oncle utérin reste un personnage clé et possède un plein pouvoir sur son neveu. Toutefois, du fait de la résidence patrilocale, l'enfant vit avec son père et par conséquent, ils entretiennent des relations d'entraides très souvent mal appréciées par les membres du matrilineage de la mère. Dans l'entendement de l'Odzukru, toute force de travail doit être orientée vers à la mise en place du trésor

lignager dont on est bénéficiaire. La mise en place de rites¹² dont le but est de soustraire l'enfant de l'autorité de son père obéit à cette logique (L. Agnéro, 1977 :18).

Les enfants nés de femmes étrangères dotées sont exemptés de ces considérations, de ce type de conflit. Ils ne sont pas objet de convoitise et leur force de travail n'est réclamée par aucune autre partie que le matrilineage leur père. Les enfants nés de ces formes d'unions bouleversent à priori l'ordre établi. Leur statut de fils et de neveu du même matrilineage permet de mobiliser toute leur force de travail en faveur de celui-ci qui en est le seul bénéficiaire. Ces « fils-neveux » constituent pour leur matrilineage un réservoir de main d'œuvre inaliénable et disponible à toute saison (S. Coulibaly, 1978 :133). Le fait que le père joue le rôle de l'oncle, libère l'enfant de toute autre forme de dépendance parentale existante et le consacre exclusivement au matrilineage de ses agnats. Ces alliances matrimoniales bien que bénéfiques pour les matrilineages tendent à homogénéiser les rapports comme l'affirme M. Augé (1971 :148) se référant à la société alladian. Cette homogénéisation des rapports est également perceptible dans la société odzokru. En effet, les mêmes individus sont pères et oncles, fils et neveux par rapport à un même matrilineage. La peur de disparaître de la liste des matrilineages ou d'être assimilée a conduit bon nombre de matrilineage à recourir à l'acquisition de nouvelles reproductrices soit par achat soit par alliances matrimoniales. Il paraît intéressant de s'interroger sur l'impact de ces stratégies sur les matrilineages et sur la société odzokru.

3. L'acquisition de nouvelles reproductrices, facteur de restructuration et de déstructuration des matrilineages

L'espoir suscité par l'arrivée des nouvelles productrices laisse progressivement place à des oppositions qui dans certains matrilineages se muent en conflits. Ainsi, leur présence sensée être reconstructrice, bouleverse par moment l'ordre existant.

¹² La cérémonie d'esafle est le rite par lequel, le père se soustrait de l'éducation et de la vie de son fils pour la remettre à l'oncle.

3.1. La restructuration des matrilineages

La présence de nouvelles reproductrices dans les matrilineages les réorganisent profondément à plus d'un titre. En plus de participer à la puissance démographique et économique, elles remodelent la structure de leur matrilineage. Par définition le matriclan est un groupe de filiation unilinéaire dont les membres se considèrent comme les descendants en ligne utérine d'une même ancêtre commune, connue et nommée. Sans trahir la signification de cette définition, le sang reste un élément central qui unit les membres d'un même matrilineage. A ce mode d'appartenance vient s'ajouter deux autres à savoir l'achat et les alliances matrimoniales (N.R.D.L. Essoh, 2012 :80). Dorénavant, au sein d'un même matrilineage nous avons trois catégories de membres, à savoir les descendants de source pure, les descendants de captives et les descendants d'étrangères dotées ce qui conduit implicitement à une stratification du matrilineage. Au sein du même matrilineage coexistent des lignées de souche et des lignées étrangères. Théoriquement, elles appartiennent au même matrilineage mais sont conscientes des inégalités qui existent entre elles. Et les Odzukru attribuent à chaque lignée une appellation qui se rapporte à son origine pour marquer la distinction¹³. La présence de nouvelles reproductrices influence considérablement l'homogénéité ethnique du groupe.

Désormais, le matrilineage est un groupe hétérogène dans lequel on rencontre plusieurs autres peuples. Abidji, Baoulé, Alladian, Dida, Ebrié se partagent le même espace social. Les matrilineages sont devenus de véritables lieux de brassage ethnique et même culturel. Contrairement à ce qu'on croit ces groupes sociaux ne sont pas hermétiquement fermés mais très perméables. Toutefois cette perméabilité n'est pas synonyme d'absence de régulation. Le fait que certains odzukru aient eu recours à des reproductrices étrangères pour sauvegarder la pérennité de leurs matrilineages

¹³ Pour désigner les différentes lignées, ils emploient *Ug'n* pour la lignée de souche pure, *Adiow/ Adou* pour la lignée de captive et *Outouyow* pour la lignée des étrangères.

ne remet pas en cause l'authenticité et l'originalité de cette forme de sociabilité qu'ils se sont appropriés depuis des siècles.

Après les migrations, le commerce de l'huile de palme qui a fait du pays odzukru, la plaque tournante de l'économie « mondiale » du XIX^e, par conséquent accessible à de nombreuses populations étrangères, certains matrilineages peuvent être aussi considérés comme des portes d'entrée de cette société.

Les reproductrices qui intègrent leur nouveau matrilineage, en deviennent de fait des membres. Ce statut suppose une appropriation progressive d'un certain nombre d'éléments qui caractérise le groupe social (D. Paulme, 1960 :25). La langue dans cette panoplie d'éléments à apprivoiser vient en bonne place. Parler le modzukru¹⁴ était pour ces reproductrices un sésame, leur permettant de s'immerger dans le matrilineage mais également dans la société globale. La pratique de la langue s'est donc imposée comme un défi pour leur intégration. Cette appropriation ne s'est pas faite sans conséquence. Les nouvelles reproductrices perdent leur identité culturelle et linguistique au profit de celui de leurs matrilineages d'adoption (M. Dupire, 1957 :12). De cette situation, ils tirent un énorme avantage. En effet, ils sont convaincus du maintien de ces reproductrices en leur sein.

Ces femmes qui ont perdu la pratique de leur langue, seul élément qui les unissait encore à leur société d'origine, sont très souvent condamnées à demeurer dans leurs nouveaux groupes sociaux. Pour consolider cet avantage certains chefs de lignage ont procédé aux rites initiatiques de certaines reproductrices. Ces rites signifiaient leur entière appartenance à la société globale et à la société féminine gage d'une présence acceptée.

Il est clairement établi que la présence de nouvelles reproductrices a donné un nouveau visage aux matrilineages en participant à leur renouvellement et leur restructuration (M. Dupire, 1958 :8).

¹⁴ Langue parlée par les Odzukru.

Toutefois, cette recombinaison ne se fera pas sans influencer les rapports entre les membres.

3.2. La naissance des conflits

L'un des revers de la présence de ces nouvelles reproductrices fut sans doute l'explosion des conflits au sein des matrilineages. Tous les groupes sociaux qui ont fait appel à ce type de reproductrices ont été tous confrontés à des conflits. Les sources de conflits sont diverses et les protagonistes restent prioritairement les membres de source pure. La paix au sein de cette nouvelle reconfiguration matrilineaire reste très précaire même si l'on ne peut ignorer le rôle essentiel que jouent ces reproductrices dans le maintien et la pérennisation de certains matrilineages. Ce rôle n'exclut pas le fait que leur présence suscite chez les membres de souche pure, la naissance de nouveaux sentiments d'inquiétude et de peur. Ils redoutent un éventuel inversement de l'ordre de domination et que les maîtres soient relégués au rang de dominés. La survenance d'une telle situation serait assez catastrophique pour les membres de souche qui perdraient toutes formes de privilèges dues à leur rang. Tous les conflits qui surviennent ont pour finalité de sauvegarder leur légitimité.

Tous les gestes et faits des reproductrices et de leurs descendants, sont scrutés pour déceler des germes de conflits et d'en exploiter. Ainsi des propos jugés incongrus, des actes admis comme déplacés, la naissance de reproductrices de source constituent autant de facteurs de conflit. Ces facteurs sont à l'origine de l'éclatement de nombreux conflits au sein des matrilineages mais également de la scission des différentes lignées qui les composent. L'unité entre les différentes lignées laisse place à des entités distinctes qui cohabitent séparément dans le même univers lignager.

Lors de nos enquêtes l'une de nos informatrices¹⁵ nous a rapporté un conflit survenu dans le matrilineage des *Badi Soukpa laël* de Dibrim. A la fin de cérémonies funéraires d'un membre de leur

¹⁵ Entretien réalisé auprès de Melem Amissa, Doyenne du matrilineage Namné laël 76 an à Bon, le 23-01-09.

matrilineage, les femmes décident du partage des produits non utilisés. Bah, une reproductrice acquise par le matrilineage manifeste son mécontentement à la réception de sa part de poisson. Sa réaction est mal interprétée par Mamie Yéi, un membre de souche pure. S'en suivent des disputes interminables au cours desquelles la membre ne cesse de lui rappeler ses origines. Ce fait apparemment banal met durement à mal la cohésion de ce segment du lignage.

Cette histoire confirme l'existence des conflits¹⁶ et des types de facteurs qui pourraient les déclencher. Comment expliquer les deux réactions ? Pour cette reproductrice acquise, son geste semble être des plus normaux. Pour elle, la justice et l'équité devaient être les maîtres mots de cette société collective. Elle réagit en toute légitimité comme une membre à part entière de son matrilineage. Elle suppose qu'en plus de son statut de membre, le matrilineage lui doit reconnaissance pour son rôle joué dans son maintien. C'est cette position de privilégiée qui semble transparaître dans son attitude qui provoque la colère de sa « sœur ». Pour celle-ci, cette réaction est un acte de défiance. Bah semblerait ignorer ses origines et fallait le lui rappeler. Sa surexploitation de son rôle de reproductrice ne pourrait en rien changer sa position d'infériorité au sein du matrilineage. S'appuyer sur ces types d'agissements pour susciter les conflits constituent des stratégies auto-défensives pour les membres de souche pure. Pour finir, ce conflit nous permet de réévaluer le degré d'intégration et d'acceptation des nouvelles reproductrices et de leurs descendants dans les matrilineages odzukru mais aussi la ferme volonté des membres de souches pures de maintenir leur supériorité sur les autres membres du lignage.

L'une des raisons qui a conduit certains chefs ou responsables de lignages à recourir aux nouvelles reproductrices est l'absence de reproductrices de souche pure liée à la stérilité. Alors quand, les matrilineages renouent avec la procréation des descendants de

¹⁶ La résolution des conflits était de l'initiative du chef de lignage qui désire éviter un éclatement de son matrilineage. Les stratégies utilisées restent prioritairement la médiation.

souche pure, il s'opère naturellement une nouvelle redistribution des rôles sociaux en leur sein. Les descendants de souche pure reprennent au sein de leur lignage les positions dont ils ont droit par naissance. La survenance de reproductrices de souche participe à créer de nouveaux rapports entre les différentes lignées du lignage. Le renouvellement avec les reproductrices de souche crée des comportements de mise à l'écart et voire d'exclusion à l'égard des descendants des reproductrices étrangères. On privilégie et consolide les relations entre les descendants de souche au détriment des autres descendants. Ceux-ci se sentant lésés se replient pour créer à leur tour des groupes plus ou moins indépendants.

Les femmes, mémoire des matrilignages jouent un rôle prépondérant dans l'éclatement des conflits. Nous pouvons affirmer sans exagération qu'elles sont la principale source des conflits au sein de leurs matrilignages.

En effet, les femmes sont détentrices des secrets de leur lignage et leur rôle est essentiel dans la sauvegarde de l'histoire de leur matrilignage. Même si, la gestion du lignage est confiée aux hommes, il ne faut pas omettre le fait qu'elles en sont les fondatrices et que leur avis pèse lourdement dans les différentes prises de décisions.

Cette position, elles en usent malheureusement pour alimenter les conflits. Elles ne se privent pas de divulguer les informations délicates qui pourraient remettre en cause l'équilibre de leur matrilignage. Elles ne se lassent pas de rappeler avec insistance au chef de lignage la nécessité d'une redistribution des rôles dans le cadre d'une résurgence de descendants de souche pure. Elles veillent également à ce que l'échelle du pouvoir ne s'inverse pas. Pour ce faire, elles s'érigent en éveilléur de conscience auprès des autres membres de souche et surtout auprès du chef de lignage. Cependant, ce zèle des femmes tend à s'estomper devant la notoriété de certaines lignées de reproductrices. En effet, celles qui

sont arrivées à se construire une assise financière¹⁷ ont créé les conditions de leur intégration au point où une quelconque référence à leurs origines semble strictement interdite. En somme, l'intégration au sein d'un lignage reste conditionnée par l'apport de chaque lignée à son fonctionnement. Au-delà des conflits intra lignagers suscités par la présence des éléments étrangers, le recours à ces reproductrices participe à la création de nouveaux rapports entre les Odzukru et les espaces pourvoyeurs. Leur présence est un facteur de fraternité, d'amitié et synonyme de paix entre les différentes entités (R.K. Alou, 2015 :747).

Conclusion

Survivre, tel fut le choix de nombreux matrilignages devant l'éventuelle possibilité de périr. Pour ce faire ils se lancent dans l'acquisition de nouvelles reproductrices, stratégie qui permettait de résoudre durablement le problème. Venues d'espaces géographiques et socio-culturels divers, ces femmes arrivent majoritairement à donner des descendants à leurs lignages d'adoption. Lignages auxquels, elles impriment des marques nouvelles. Demeurés longtemps homogènes, ces groupes se muent en entité hétérogène avec en leur sein des populations d'origines diverses. Cette hétérogénéité est à l'origine de la création de plusieurs lignées distinctes les unes des autres. La présence de ces reproductrices et leurs descendants créent de nouveaux rapports quelquefois conflictuels. Accueillies avec beaucoup d'enthousiasme dans leur matrilignage d'adoption, ces femmes suscitent au fil des années de nombreuses inquiétudes chez les femmes de souche pure qui redoutent d'être réduites à ne jouer aucun rôle. Pour éviter une redistribution permanente du pouvoir en faveur des reproductrices et de leurs descendants, ces femmes de souche agissent en véritables stratagèmes.

¹⁷ Le fonctionnement de la société odzukru requiert une mobilisation de ressources en raison des diverses sollicitations auxquelles l'individu doit répondre en temps réel. Le matrilignage doit disposer des moyens nécessaires pour réagir avec promptitude aux exigences sociales afin d'éviter toute « honte ».

Toutefois, force est de reconnaître que malgré l'existence de ces malentendus, le rôle irremplaçable joué par les nouvelles reproductrices dans la pérennisation de certains matrilineages ne saurait être remis en cause. Leur présence a été salutaire à plus d'un titre pour de nombreux matrilineages, mais également pour la société toute entière.

Bibliographie

Agnero, Louis, 1977, *Gbossou ou la famille chez les Adoiukrou*, Abidjan, l'Auteur, 54 p.

Allou, Kouamé René, 2015, *Les Akan peuples et civilisations*, l'Harmattan, 888 p.

Auge, Marc, 1971, « Traite précoloniale, politique matrimoniale et stratégies sociales dans les sociétés lagunaires de basse Côte d'Ivoire », in *Cahiers de l'Orstom*, série Sciences Humaines, 8,2, pp.131-142.

Coquery, Vodrovitch Catherine, 1994, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique Noire du XIX^e au XX^e siècle*, Paris, Desjonquères, 291 p.

Coulibaly, Sinali, 1978, *Le paysan senoufo*, Nouvelles Editions Africaines, Abidjan, 245 p.

Dupire, Marguerite, 1956, « Organisation sociale du travail dans les palmeraies adioukrou (Basse Côte d'Ivoire) », in *Revue de l'Institut de Sociologie*, 2-3, 22 p.

Dupire, Marguerite, 1958, *Le pays Odzukru et sa palmeraie*, Paris, Orstom, 102 p.

Essoh, Nome Rose De Lima, 2012, *Histoire des lignages en pays odzukru du XVIII^e siècle à 1964*, Abidjan, Université Felix Houphouët Boigny, 456 p. [Thèse de Doctorat Unique, Histoire].

Latte, Egue Jean-Michel, 2008, *Les échanges commerciaux dans le bassin occidental de la lagune Ebrié, 1830-1931*, Université de Cocody, 1544 p. [Thèse de Doctorat d'Etat]

Latte, Egue Jean-Michel, 2018, *Histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 162 p.

Loucou, Jean-Noel, 2012, *La Côte d'Ivoire coloniale 1893-1960*, Abidjan, Les Editions du Cerap, 365 p.

Manso, Mangou Eyi., 1983, « Parenté dominante et économie dans les sociétés lagunaires de Côte d'Ivoire », in *Cires*, 33-34, pp. 64-94.

Memel, Harris Fôté, 1980, *Le système politique de Lodjoukrou une société lignagère à classes d'âges*, Paris, Présence Africaine, 478 p.

Memel, Foté Harris 2007, *L'esclavage dans les sociétés lignagères de la forêt ivoirienne*, Paris, IRD, 1010 p.

Paulme, Denise (éd), 1960, *Femmes d'Afrique Noire*, Paris, La Haye, Mouton & Co, 282 p.

Perrot, Claude-Hélène, 2000, *Lignages et terres en Afrique aux XVII^e et XIX^e siècles : Stratégies, compétitions, intégration*, Paris, Kartala, 226 p.

Sources Orales

Informateur	Profession	Age	Lieu de l'entretien	Date	Heure	Sujet
Affi Kpassi Michel	Planteur	79 ans	Bobor	24-01-09	15h-16h	Origine des Etchéi laël
Akré Beugré Sarah	Ménagère	79 ans	Bobor	24-01-09	16h30-17h30	Histoire des ottobro laël
Agnéro Nome	Doyenne du matrilineage Gnakan laël	86 ans	Dibrim	13-12-09	10h-12h	La cohabitation entre les différentes lignées
Amissa Melem	Doyenne du matrilineage Namné laël de Bon	76 ans	Bon	23-01-09	17h30-18h35	Origines des nouvelles reproductrices et les différentes étapes de leur intégration dans les matrilineages d'adoption

ESSOHO NOME Rose D. L., Les femmes « étrangères » dans les matrignages...

Dibi Ayou Martine	Ménagère	63 ans	Bobor	24- 01- 09	14h30- 15h-30	Les lieux de départ des reproductrices
Manou Marie	Ménagère	79 ans	Dibrim	20- 03- 04	13h- 16h	L'impact de la stérilité sur le fonctionnement du matrignage
Kroukragne Alfred	Bijoutier	81 ans	Dibrim	17- 08- 03	16h- 18h	Le processus d'intégration des nouvelles reproductrices et de leurs descendants dans les matrignages.
Meless Essoh Ambroise	Planteur	81 ans	Dibrim	21- 08- 03	16h- 18h	Eclatements des conflits dans les matrignages et leurs procédés de règlement.